



# Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles - CRIPCAS

## Capsule scientifique # 3

### **Évaluation de l'efficacité du protocole d'entrevue NICHD lors d'entrevues avec des individus québécois et de langue française alléguant avoir été victime d'agression sexuelle.**

**Mireille Cyr**  
Université de Montréal  
**Michael E. Lamb**  
Université de Cambridge  
2009

#### **Contexte ou état de la question**

Au cours des 25 dernières années, les chercheurs ont porté une attention particulière aux techniques d'entrevues menées auprès de victimes présumées d'abus sexuels. Par exemple, ils ont découverts que les questions suggestives étaient risquées, parce qu'elles peuvent compromettre et contaminer le témoignage des enfants, le rendant imparfait et peu fiable (Bruck, 1999; Bruck et al., 2006; CECI et al., 1995). Universellement, des directives professionnelles d'experts recommandent désormais aux enquêteurs l'utilisation de questions ouvertes lors des tentatives d'obtention d'informations auprès de victimes présumées d'agression sexuelle (American Professional Society sur la maltraitance des enfants (ASPAC), 1900, 1997; Bruck et al., 2006; Home Office, 2002; Jones, 2003; Agneau et al., 2007; Poole et al., 1998). Afin d'aider les enquêteurs judiciaires à adhérer aux techniques d'entrevue recommandées dans ce domaine, les chercheurs de l'Institut national de la santé infantile et du développement humain (NICHD) a élaboré un protocole d'entrevue structurée visant à mettre en pratique les recommandations professionnelles des lignes directrices pratiques (Orbach et al., 2000; voir également Agneau et al., 2007). Les interviewers utilisant ce protocole sont guidés à toutes les étapes de l'entrevue par un guide et des instructions. Cette méthode utilise des questions et des techniques qui permettent de maximiser la quantité de renseignements obtenus à partir de la mémoire de rappel. Les enquêteurs qui utilisent le protocole NICHD ont ainsi plus de chance d'obtenir des renseignements de meilleure qualité (plus précis) que les renseignements obtenus par des interviewers qui n'utilisent pas ce protocole.

#### **Intentions ou objectifs**

La présente étude visait à évaluer l'efficacité et la flexibilité du protocole structuré du NICHD d'entrevue d'investigation d'abus sexuels sur les enfants (CSA) traduit et validé en langue française et destiné à être utilisé par les officiers de police et les travailleurs sociaux du Québec. Le tout en comparant des entrevues menées par des interviewers formés au protocole NICHD avec des entrevues menées dans une condition de non-utilisation du protocole NICHD.

## Méthodologie

Un total de 83 entrevues utilisant le protocole NICHHD et menées avec des victimes présumées d'abus sexuel(s) âgés de 3 à 13 ans ont été appariées avec 83 entrevues effectuées par des enquêteurs non-formés au protocole NICHHD. Les entrevues ont été pairées en considérant l'âge des enfants, les relations enfants-agresseurs ainsi que les types et la fréquence des abus.

L'échantillon comprenait 166 enfants âgés de 3 à 13 ans, avec un âge moyen de 8,9 ans ( $ET=2,5$ ; médiane=9). La majorité (60%) des victimes présumées étaient des filles. Les auteurs présumés étaient des membres de la famille immédiate des victimes dans 55% des cas et de la famille élargie dans 12% des cas. 28% des cas étaient émis par des connaissances et 4% par des étrangers.

Tous les officiers de police participant (4 femmes et 4 hommes) et les travailleurs sociaux (8 femmes et 1 homme) étaient âgés entre 26 et 47 ans ( $M=36,5$ ,  $ET=6,2$ ) et avait déjà enquêté sur des affaires d'abus sexuels datant d'au moins 3 ans avant d'être formé à l'utilisation du protocole. En moyenne, ils ont travaillé comme agents de police pendant 17,1 ans ( $ET=2,3$ ; médiane=17) et les travailleurs sociaux ont en moyenne 11,2 ans de service ( $ET=6,4$ ; médiane=10).

Enfin, les codificateurs ont classés dans des tableaux chacune des invitations utilisées afin d'obtenir des informations sur les abus ainsi que le nombre de nouveaux détails pertinents sur le plan judiciaire fournis dans chaque réponse des victimes présumées.

## Résultats

### Comparaison entre les deux types d'interviewers

Les enquêteurs ont utilisé trois fois plus d'invitations ouvertes dans les entrevues-protocoles que dans celles où le protocole n'était pas utilisé. De plus, l'emploi de tous les autres types de questions (excluant les questions ouvertes) a été réduit de moitié et le nombre total de questions posées a diminué de 25%. En outre, les interviewers de la condition protocole ont utilisé 25,4% moins d'énoncés ( $M=46,4$ ,  $SD=27,4$  énoncés) que ceux dans la condition non-protocole ( $M=62,2$ ;  $ET=36,2$  énoncés), ce qui suggère que les entrevues utilisant le protocole NICHHD avaient besoin de moins de questions et d'invitations afin d'obtenir un nombre suffisant de détails pertinents sur le plan judiciaire.

### Détails sur les enfants

Une analyse statistique (de covariance) a révélée que les enfants donnaient plus de détails dans les entrevues de la condition protocole que dans celles de la condition non-protocole [ $F(1, 165) = 17.3$ ,  $p < .001$ ]. Aussi, la moyenne du nombre de détails était de 5.5 détails pour la condition protocole comparativement à 3.5 détails pour la condition non-protocole [ $F(1, 165) = 16.6$ ,  $p < .001$ ].

### Les différences d'âges

Pour ce qui est de l'âge des enfants, il y a avait une interaction significative entre l'âge et l'utilisation du protocole en regard de l'efficacité des invitations des interviewers : les enfants âgés de 3 à 7 ans différaient sensiblement des enfants plus âgés dans les entretiens de la condition non-protocole et également les 8 à 10 ans comparativement aux enfants de 11 à 13 ans. En effet, les plus jeunes enfants divulguaient un nombre moins grands d'informations. En somme, l'utilisation du protocole a eu pour effet d'aider les enfants de 8 à 10 ans et de 10 ans à 13 ans (Ajusté :  $M = 113.6$ ,  $SD = 99.2$  et ajusté :  $M = 166.4$ ,  $ET = 115.7$ ) à divulguer plus d'informations que leurs pairs de même âge de la condition non-protocole.

## Discussion et conclusion

Bien que l'efficacité du protocole NICDH ait été démontré auparavant (Orbach et al., 2000; Sternberg et al., 2001), selon les auteurs, la présente étude a été la première à démontrer que le protocole peut être traduit en français et, plus important, utilisé avec succès par des interviewers qui ne sont pas directement formés et supervisés par les développeurs du protocole NICDH. Cependant, après avoir été formé à l'utilisation du protocole, les enquêteurs de cette étude ont opté pour une plus grande utilisation d'invitations permettant ainsi l'obtention d'informations auprès de victimes présumées.

Ce résultat est très important pour deux raisons :

- (1) Premièrement, de nombreux chercheurs ont démontré qu'en employant des invitations, les détails donnés sont moins susceptibles d'être inexacts que ceux suscités par une technique utilisant la mémoire de reconnaissance (par exemple, Dale et al., 1978; Hutcheson et coll., 1995; Lamb & Fauchier, 2001; Lamb et al., 2007).
- (2) Deuxièmement, les réponses données suite aux invitations sont plus longues et plus détaillées que celles données suite à de l'incitation (Lamb et al., 1996, 2003; Sternberg et al., 1996).

Aussi, il est à souligner que l'utilisation du protocole a été associée à un emploi accru d'invitations lors d'entretien avec des enfants de tous âges. En cela, Lamb et al. (2003) ont démontré que même les jeunes enfants répondaient de manière certes, plus concise que leurs homologues plus âgés mais aussi de manière plus exacte aux invitations des interviewers.

Dans l'ensemble, les résultats ont confirmé que le protocole NICHHD est un outil utile lors d'entrevue avec des victimes présumées d'abus sexuels, y compris avec les enfants d'âge préscolaire, ceci en aidant les enquêteurs de langue française à compter davantage sur des questions ouverte qui favorisent le rappel plutôt qu'au processus de mémoire de reconnaissance, le tout en réduisant leur dépendance à l'égard des questions potentiellement contaminantes.

### Limites de l'étude

L'étude présente quelques limites inhérentes, par exemple, selon les auteurs, les chercheurs devraient également tenir compte des limitations cognitives des enfants. À cet effet, les auteurs citent une étude pilote (Dion & Cyr, 2008) qui a démontré que les enfants ayant de faible capacité cognitive bénéficiaient de l'utilisation du protocole NICHHD. Des recherches subséquentes sont donc nécessaires. Comme autre limite, les auteurs mentionnent que les futurs chercheurs devraient se pencher davantage sur la durée de l'entrevue, en plus du nombre de questions posées, afin de mieux cerner l'impact du protocole.

### Implications pratiques

Une version française du protocole NICHHD est maintenant disponible aux policiers et aux travailleurs sociaux enquêtant sur des allégations d'abus sexuels sur de jeunes enfants dans les pays d'expression francophone. Cette version française permet aux enquêteurs formés d'utiliser des questions ouvertes (invitations) et permet ainsi de réduire l'utilisation de questions plus ciblées et risquées. Toutefois, mentionne les auteurs, une bonne formation au protocole ainsi que des séances de rétroaction sont nécessaires afin de maintenir la qualité élevée de l'entrevue.

## Références

- American Professional Society on the Abuse of Children (1990). *Guidelines for psychosocial evaluation of suspected sexual abuse in young children*. Chicago, IL: Author.
- American Professional Society on the Abuse of Children (1997). *Guidelines for psychosocial evaluation of suspected sexual abuse in young children (Rev. ed.)*. Chicago, IL: Author.
- Bruck, M. (1999). A Summary of an Affidavit Prepared for Commonwealth of Massachusetts v. Cheryl Amirault LeFave. *Applied Development Science*, 3, 110-127.
- Bruck, M., Ceci, S. J., & Principe, G. F. (2006). The child and the law. In K. A. Renninger, I. E. Sigel, W. Damon, & R. M. Lerner (Eds.), *Handbook of child psychology (6th ed.: Vol 4, pp. 776-816)*. Child psychology in practice. Hoboken, NJ: Wiley.
- Ceci, S. J., & Bruck, M. (Eds.). (1995). *Jeopardy in the courtroom: A scientific analysis of children's testimony*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Dale, P. S., Loftus, E. F., & Rathbun, L. (1978). The influence of the form of the question on the eyewitness testimony of preschool children. *Journal of Psycholinguistic Research*, 7, 269-277.
- Dion, J., & Cyr, M. (2008). The use of the NICHD Protocol to enhance the quantity of details obtained by children with low verbal abilities in investigative interviews: A pilot study. *Journal of Child Sexual Abuse*, 17, 144-162
- Home Office (2002). *Achieving best evidence*. London: Author.
- Hutcheson, G. D., Baxter, J. S., Telfer, K., & Warden, D. (1995). Child witness statement quality: Question type and errors of omission. *Law and Human Behavior*, 19, 631-648.
- Jones, D.P.H. (2003). *Communicating with vulnerable children*. London: Gaskell and Royal College of Psychiatrists.
- Lamb, M. E., & Fauchier, A. (2001). The effects of question type on self-contradictions by children in the course of forensic interviews. *Applied Cognitive Psychology*, 15, 483-491.
- Lamb, M. E., Hershkowitz, I., Sternberg, K. J., Boat, B., & Everson, M. D. (1996). Investigative interviews of alleged sexual abuse victims with and without anatomical dolls. *Child Abuse & Neglect*, 20, 1251-1259.
- Lamb, M. E., Hershkowitz, I., Sternberg, K. J., Esplin, P. W., Hovav, M., Manor, T., & Yudilevitch, L. (1996). Effects of investigative utterance types on Israeli children's responses. *International Journal of Behavioral Development*, 19, 627-637.
- Lamb, M. E., Orbach, Y., Hershkowitz, I., Esplin, P. W., & Horowitz, D. (2007). Structured forensic interview protocols improve the quality and informativeness of investigative interviews with children: A review of research using the NICHD Investigative Interview Protocol. *Child Abuse & Neglect*, 31, 1201-1231.
- Lamb, M. E., Orbach, Y., Hershkowitz, I., Horowitz, D., & Abbott, C. B. (2007). Does the type of prompt affect the accuracy of information provided by alleged victims of abuse in forensic interviews? *Applied Cognitive Psychology*, 21, 1117-1130.
- Lamb, M. E., Sternberg, K. J., Orbach, Y., Esplin, P. W., Stewart, H., & Mitchell, S. (2003). Age differences in young children's responses to open-ended invitations in the course of forensic interviews. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71, 926-934.
- Orbach, Y., Hershkowitz, I., Lamb, M. E., Sternberg, K. J., Esplin, P. W., & Horowitz, D. (2000). Assessing the value of structured protocols for forensic interviews of alleged child abuse victims. *Child Abuse & Neglect*, 24, 733-752.
- Orbach, Y., & Lamb, M. E. (2000). Enhancing children's narratives in investigative interviews. *Child Abuse & Neglect*, 24, 1631-1648.
- Sternberg, K. J., Lamb, M. E., Davies, G.M. & Westcott, H.L. (2001). The Memorandum of Good Practice: Theory versus application. *Child Abuse & Neglect*, 25, 669-681

### Référence de la capsule :

Cyr, M. & Lamb, M. (2009). Capsule scientifique #3 : *Évaluation de l'efficacité du protocole d'entrevue NICHD lors d'entrevues avec des individus québécois et de langue française alléguant avoir été victime d'agression sexuelle*. Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS), Université de Montréal, Montréal, Qc.